

LIÈGE MOBILITÉ

# La fin de CHB se précise encore

Le ministre Lutgen décide de renoncer aux expropriations. Reste la zone de réservation...

Depuis la constitution du gouvernement wallon, à l'été 2009, on sait que le projet de liaison autoroutière Cerexhe-Heuseux-Beaufays est "gelé". Les Ecolos avaient fait de ce point une condition de leur participation au gouvernement. Aujourd'hui, le ministre wallon des Travaux publics, Benoît Lutgen, fait un pas de plus vers l'abandon définitif de CHB, en renonçant aux expropriations prévues depuis 2007.

"Pour moi, c'est un grand pas en avant vers la non-réalisation de la liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays (CHB)" se réjouit José Chacon. Depuis 2007, cet habitant de Trooz est sous la menace d'une expropriation d'une portion d'un hectare de terrain, sur les 2,5 hectares qu'il possède non loin de sa maison. "Il était prévu d'installer sur mon terrain un pilastre du futur viaduc autoroutier qui devrait surplomber Trooz si la liaison autoroutière se faisait."

On comprend donc qu'il soit satisfait de la décision que vient de prendre Benoît Lutgen.

Le ministre wallon des Travaux, en réponse à une question parlementaire de Veronica Cremasco (Ecolo) et de Philippe Dodrimont (MR), a été très clair: "Les plans d'expropriation approuvés sous l'ancienne législature compor-

tent 103 immeubles. À ce jour, 25 ont été acquis sur une base volontaire, je souligne "volontaire", par la région. Pour celles et ceux qui n'ont pas souhaité vendre volontairement leur bien, on peut présumer qu'ils souhaitent le garder. Dans la mesure où le gouvernement a fait le choix de ne plus poursuivre le projet CHB, les procédures ont été suspendues par le Comité d'acquisition. Pour le surplus, je vais procéder au retrait des arrêtés d'expropriation qui n'ont pas été mis en œuvre afin de clôturer officiellement cette procédure."

## LA PROCÉDURE D'EXPROPRIATION POUR 78 IMMEUBLES SERA ABANDONNÉE

Pour Frédéric Falisse, le président du Groupement CHB, qui s'oppose à la liaison: "Avec cette décision, Benoît Lutgen détricote ce qui avait été réalisé par Michel Daerden. Il nettoie le dossier en prévision d'autres décisions éventuelles."

### DES PROPRIÉTAIRES BLOQUÉS

Effectivement, si la décision de Benoît Lutgen va rendre leur liberté aux 78 propriétaires qui étaient sous le coup d'une procédure d'expropriation, elle ne dit rien de la fameuse "zone de réservation"

établie par le plan de secteur de 1987.

Cette zone concerne une septantaine de propriétaires qui, dans l'attente d'une hypothétique réalisation de CHB, sont complètement bloqués. Pas question, pour eux, de pouvoir vendre leur maison. Pas question, non plus, d'y faire des travaux. Et ça dure depuis un quart de siècle!

"La zone de réservation relève de mon excellent collègue, Philippe Henry, ministre de l'Aménagement du Territoire" précise Benoît Lutgen.

Au cabinet du ministre Ecolo, on explique que, pour prendre une décision sur le sujet, Philippe Henry doit encore prendre contact avec son collègue Lutgen.

Visiblement, cela ne devrait pas se faire tout de suite, en tout cas pas avant la rentrée. D'autant que, dans ce dossier, Philippe Henry est un peu gêné aux entournures: d'une part, comme les autres Ecolos, il est clairement hostile à la liaison CHB. D'autre part, les premières conclusions du PUM (Plan Urbain de Mobilité) - qui n'est toujours pas adopté - ne sont pas défavorables, loin de là, à une éventuelle liaison Cerexhe-Heuseux-Beaufays.

Voilà donc le ministre Ecolo assis entre deux chaises. Mais on affirme à son cabinet qu'à l'automne, il fera des propositions concrètes sur le dossier CHB. Pour enfin sup-



José Chacon se réjouit de l'abandon de la procédure d'expropriation qui touchait son terrain. ■ VTA

primer la zone de réservation ? "L'une des pistes pourrait être une suppression partielle de celle-ci, mais il faut encore y réfléchir..."

Quoi qu'il en soit, ce n'est pas Philippe Henry tout seul qui pourra prendre la décision, il devra avoir l'aval du gouvernement wallon.

Bref, ce n'est pas encore dans un avenir proche que les riverains de l'ex-future liaison CHB pourront faire ce qu'ils veulent de leur maison... «

CHARLES LEDENT

## Dédommagements ? Ce n'est pas gagné...

Au Parlement wallon, Philippe Dodrimont (MR), le bourgmestre d'Aywaille, a interrogé le ministre Benoît Lutgen sur "des mesures qui sont éventuellement étudiées par rapport à une remise du précompte immobilier, avec éventuellement des arriérés qui pourraient être versés à titre

de remboursement, de dédommagement aux différents propriétaires "bloqués" dans la zone de réservation. Si le ministre a évoqué la fin des expropriations (voir ci-contre), en revanche, sur les dédommagements, il considère que ce n'est pas dans ses compétences... ■ CH. L.